

multiplient les affermages. La géographie du prélèvement seigneurial évolue avec des disparités notables. Les convenants deviennent prédominants en Vannetais avec des prélèvements au tiers ou au quart pour les céréales et un nombre croissant de métairies, aux dépens des censives. Dans le Nantais, les censives résistent mieux au nord de la Loire, sauf au nord-est où les métairies se développent dans des grandes seigneuries comme celles des Rieux, peut-être du fait des influences angevines. Au sud de la Loire, les métairies dominent, notamment dans la baronnie de Retz.

Avec toutes les nuances nécessaires et une prudence de rigueur concernant la difficile appréhension des rentes en nature au début de la période et les incertitudes concernant la majeure partie des sieuries, Brice Rabot nous dresse ainsi un portrait des campagnes vannetaises et nantaises au bas Moyen Âge. Il conclut sur la modestie des montants et la valeur symbolique des prélèvements effectués par les « gentilshommes ruraux » vivant sur leurs terres. Ils n'étaient pas que les « rentiers du sol » parfois décriés. Deux crises successives, dans la seconde moitié du XIV^e et dans la seconde moitié du XV^e siècle, les contraignent à adapter régionalement les structures agricoles afin de veiller au maintien de leurs revenus mais aussi à la présence indispensable des populations rurales en charge de la mise en valeur de leurs territoires, parfois tentées par la fuite mais guère par la révolte. La chronologie des crises est décalée par rapport au royaume où la reprise économique intervient dès la seconde moitié du XV^e siècle.

B. Rabot nous offre ainsi une vision affinée de la seigneurie bretonne dans sa version méridionale avant l'intervention du roi de France, le renforcement de l'État et le « beau XVI^e siècle » étudiés par Jean Gallet.

Patrick KERNÉVEZ

Christian BOUVET, *Châteaubriant de la Renaissance à la Révolution, 1500-1788*, Châteaubriant, Histoire et patrimoine du pays de Châteaubriant, 2018, 464 p.

Par ce deuxième volume, Christian Bouvet poursuit l'écriture de l'histoire de Châteaubriant des origines à nos jours³. La période prise en compte s'étend de la mort de Françoise de Dinan à la Révolution de 1789. L'ouvrage est organisé en quatre parties. Les deux premières sont chronologiques et présentent les barons de Châteaubriant, de François de Laval à la mort d'Anne de Montmorency en 1567 (partie I), puis les relations entre le pouvoir seigneurial et le pouvoir municipal de cette dernière date jusqu'en 1788 (partie II). Les deux dernières parties sont davantage thématiques : la III dresse d'abord un tableau démographique, économique, social,

3. Le premier volume, *Châteaubriant au Moyen Âge des origines à la fin du XV^e siècle*, paru en 2015, a fait l'objet d'une recension de Daniel Pichot dans ces colonnes (t. xcv, 2017, p. 456-459).

religieux et culturel de Châteaubriant alors que la IV reconstitue les principaux traits de l'évolution de l'urbanisme durant l'époque moderne.

Le premier intérêt du livre de C. Bouvet est de procéder à une analyse du pouvoir dans une ville moyenne de l'ouest du royaume. Ce pouvoir est en premier lieu seigneurial, et incarné pendant une bonne partie du XVI^e siècle par des princes influents et présents, les Laval et Anne de Montmorency. Le premier à donner le ton est François de Laval dont C. Bouvet procède à une réhabilitation, considérant qu'il a été trop longtemps négligé au profit de sa mère, Françoise de Dinan. C'est à son initiative, en mettant à profit la fin des guerres entre Bretagne et France, que les travaux reprennent à Châteaubriant à la fin du XV^e siècle et que l'ancienne place-forte est transformée en château résidentiel par le réaménagement du donjon, des logis et des jardins. Après sa mort en 1502, son fils Jean de Laval-Châteaubriant poursuit son œuvre tout en consolidant sa position auprès du roi François I^{er} qu'il accompagne en Italie et dont il sert les intérêts en Bretagne, particulièrement quand il en devient gouverneur en 1531 à la suite de son cousin Guy XVI, ce qui, selon Marguerite de Navarre, aurait conduit les habitants de Basse-Bretagne à le tenir pour « mauvais Breton et trop bon François ». Il joue un rôle de premier plan dans l'union définitive du duché au royaume et grâce aux pensions qui lui sont accordées, au grand patrimoine foncier qu'il a constitué, il transforme le château en palais de la Renaissance. Trois ans avant son décès le 11 février 1543, il fait don d'un tiers de ses terres dont la baronnie de Châteaubriant au connétable Anne de Montmorency. Loin d'être irrationnelle, cette décision s'expliquerait, selon C. Bouvet, par les liens étroits qui existaient entre le connétable et Jean de Laval, par le souci aussi de ce dernier, en l'absence d'héritiers directs, d'assurer l'avenir de sa seigneurie. Son choix se révèle judicieux car Anne de Montmorency, malgré ses responsabilités qui le tiennent éloigné de Bretagne, se révèle attentif à la gestion de la baronnie, poursuivant les travaux au château, et y venant au moins deux fois, avec Henri II en 1551 et avec Charles IX en 1565.

Sa mort en 1567 marque une rupture et ouvre le temps des maîtres éloignés. C'est net avec les héritiers du connétable Anne de Montmorency, son épouse Madeleine de Savoie jusqu'en 1586, son fils Henri I^{er} (mort en 1614) et son petit-fils Henri II qui se consacrent tous deux à leur gouvernement du Languedoc et ne voient Châteaubriant que comme une source de revenus (Henri II n'y vient qu'en 1626). Cela se vérifie encore dans une certaine mesure, à partir de 1632, avec les Condé qui se montrent toutefois des gestionnaires plus rigoureux et savent confier, sous la tutelle de leur conseil parisien, l'administration des terres à des intendants de qualité comme les Chotard. Sous Henri II de Condé, qui est le dernier prince de cette famille à venir à Châteaubriant, les revenus de la baronnie passent ainsi de 37 500 livres en 1632 à 58 500 livres en 1646-1651 et des travaux sont menés au château (cabinet doré, toiture et horloge sur le vieux donjon, clôture du parc). Sous ses successeurs, une première carte de la baronnie est dressée en 1672-1675 et des profits sont tirés des ventes massives de bois et des investissements dans les forges.

Dans l'ombre du pouvoir seigneurial émerge progressivement un pouvoir municipal. Gérée pendant longtemps comme la plupart des autres cités de l'Ouest par un général de paroisse ou conseil de fabrique, Châteaubriant voit naître, le 20 septembre 1587, avec l'accord du seigneur et de ses représentants, une communauté de ville qui est dirigée par un procureur syndic. Cette évolution a été favorisée par la montée des tensions religieuses dans le royaume qui a fait naître chez les habitants le besoin de prendre en charge leur propre défense et de trouver les moyens financiers pour y faire face. Si des protestants avaient pu s'implanter brièvement dans la ville – en 1559-1563 et en 1576-1577 –, et si l'un d'entre eux – Jean de Villemandy – figure encore en 1587 parmi les notables qui désignent le premier procureur syndic, il en va autrement dans les années suivantes au cours desquelles les catholiques les plus intransigeants l'emportent, comme en témoigne le soutien apporté par la ville au duc de Mercœur – il confirme la charte municipale le 18 juin 1594 – de 1589 à 1598. L'adhésion des notables castelbriantais à la Ligue aurait été ainsi la marque d'un désir d'autonomie locale, en fondant en quelque sorte une petite « république urbaine » comme la France du temps a en vu tant fleurir. Il serait aussi, selon C. Bouvet, l'expression d'une volonté de se démarquer de l'autorité seigneuriale des Montmorency (qui restent fidèles à Henri IV) dont les représentants sur place étaient détestés, à l'instar de Jacques Barrin – successivement président à la chambre des comptes de Nantes et au parlement de Rennes –, qui a veillé jusqu'à sa mort en 1593 sur leurs intérêts locaux. Il y aurait donc eu, pour faire écho à certains enjeux actuels, contestation de la gestion verticale des représentants du seigneur. Une fois la paix revenue, celui-ci a cependant gardé pendant longtemps la haute main sur la municipalité.

Les réunions de l'assemblée se tiennent au logis du sénéchal puis dans l'auditoire de la baronnie à la porte Saint-Nicolas. Les procureurs syndics, élus pour trois ans, sont choisis parmi les officiers seigneuriaux (le premier, Jean de Coussy, en est le greffier). Ils figurent ordinairement parmi les deux députés aux états provinciaux auxquels la ville a droit dès la fin du xvi^e siècle. Le contrôle des barons se renforce sous les Condé : si ceux-ci échouent en 1678 à imposer le principe de pouvoir choisir le procureur-syndic parmi trois noms qui leur seraient proposés, ils parviennent à modifier la structure de l'assemblée générale de la communauté qui était, semble-t-il, ouverte pendant la majeure partie du xvii^e siècle : un règlement de 1685 en limite l'accès à un nombre réduit de notables où les officiers du château – juges, maîtres des eaux et forêts, personnel financier – occupent une place prépondérante. L'introduction en 1694 d'un office – vénal – de maire ne change pas la donne et le poste est occupé jusqu'en 1740 par des hommes du prince qui fournissent aussi, à partir de 1703, les subdélégués de l'intendant.

Les requêtes des bourgeois de la ville à la Chambre des comptes de Nantes ou au parlement de Rennes, les conflits qui naissent régulièrement (notamment en 1740 pour la désignation du député aux états), le projet de se doter en 1747 d'un hôtel de ville témoignent pourtant d'une volonté précoce de leur part de s'émanciper

par rapport à la tutelle de leur seigneur et de ses agents. Elle est favorisée par le fait qu'en 1750 la charge de maire devient élective et que l'on assiste à un plus grand interventionnisme royal qui profite des divisions locales pour imposer son contrôle. Joue aussi apparemment l'affaiblissement de l'autorité des Condé, notamment pendant la minorité de Louis-Joseph de Bourbon de 1740 à 1754 (on retrouve le même phénomène en Bourgogne), ce qui est attesté par le fait qu'en 1755 Châteaubriant n'est plus exemptée du logement des gens de guerre. Un arrêt du conseil de 1748 prévoit que les officiers de justice ne fassent plus partie de plein droit de la communauté mais qu'ils doivent être élus ; en 1763, il est décidé que les maires seront choisis sur une liste de candidats sélectionnés par la communauté et soumise par elle à l'approbation du gouverneur de la province. Si jusqu'en 1776, des hommes de la baronnie sont toujours élus à la tête de la ville, la rupture intervient en 1778 quand un avocat au parlement, Michel Fresnais de Lévin, sans lien avec les Condé, devient maire. Les officiers de la baronnie sont définitivement écartés de la communauté de ville, ce qui se traduit par une multiplication de conflits avec la pouvoir seigneurial. Dix ans avant le déclenchement de la Révolution française, Châteaubriant a ainsi commencé à remettre en cause certains fondements de l'Ancien Régime.

Une fois ce cadre institutionnel posé, C. Bouvet brosse le tableau de la société castelbriantaise, des activités des habitants, de leurs peines et de leurs misères, de leurs joies aussi et de leurs croyances. Grâce à une étude démographique précise, qui s'appuie sur de nombreux graphiques, il montre que Châteaubriant connaît l'évolution de l'ouest de la France qui a été mise en évidence par Alain Croix : elle se caractérise par un décalage par rapport au reste du royaume avec une croissance qui se poursuit, malgré de fortes crises démographiques (1637, 1662...), jusqu'au xvii^e siècle (on passe de 1 600 habitants de la fin du xvi^e siècle à 3 200 à 3 400 au début du xviii^e siècle) et un xviii^e siècle plus difficile (la population stagne à ce niveau à la veille de la Révolution). C. Bouvet décrit la misère quotidienne de nombre des habitants à laquelle ne parvient pas à remédier la communauté de ville faute de ressources suffisantes (un hôpital est créé tardivement en 1677 et il n'est reconnu par le pouvoir royal qu'en 1759). Sur le plan économique, la ville est en partie tributaire des productions de sa région et vit de son activité de négoce – symbolisée par les célèbres foires de Béré et le commerce de bovins – au cœur de la région des Marches de Bretagne. Alors que l'activité textile décline, celle de la tannerie reste florissante jusqu'à la Révolution. Les structures de production restent trop éparpillées pour avoir permis la naissance de véritables corporations, ce qui peut expliquer pourquoi le pouvoir municipal a été pendant longtemps monopolisé par des officiers de justice seigneuriaux.

Sur le plan religieux, Châteaubriant vit au rythme de la Réforme catholique qui connaît dans cette ancienne ville ligueuse un dynamisme particulier d'autant qu'elle est incarnée par des doyens dynamiques, parmi lesquels Pierre Blays qui est actif pendant près de cinquante ans (1658-1706). Elle est marquée classiquement par la

multiplication des confréries, le culte des saints et les pèlerinages dont celui de saint Victorien (dont les reliques sont déposées dans l'église de Béré en 1686), avant que le XVIII^e siècle, là comme ailleurs, ne soit marqué par un premier recul de la piété. L'influence religieuse s'exerce aussi par le biais de l'enseignement grâce à un collège établi dès le XVI^e siècle (1567), aux Ursulines, arrivées dans la ville en 1643, et à une école charitable pour filles fondée sans doute au début du XVIII^e siècle. Ces efforts sont cependant insuffisants et trop dépendants des faveurs irrégulières de donateurs (dont les Condé) pour permettre un progrès général de l'instruction.

L'étude par C. Bouvet, dans la dernière partie de son ouvrage, des transformations de Châteaubriant à l'époque moderne fait apparaître que le pouvoir seigneurial a marqué la cité de sa présence, notamment sous le connétable de Montmorency, par l'aménagement de la promenade de la Motte-à-Madame et surtout de la chapelle Saint-Nicolas qui est restructurée à partir de 1556, probablement sous la responsabilité de Philibert de L'Orme et qui accueille la châsse de Jean de Laval en 1558 ; elle devient dans la seconde moitié du XVII^e siècle le principal lieu de culte de la ville close. Au XVIII^e siècle, sans qu'il y ait remise en cause de la structure de la ville, Châteaubriant voit se développer, à son échelle, « un urbanisme frôleur », selon la belle expression de Le Roy Ladurie, qui se traduit par la transformation des ponts-levis en ponts dormants, la reconstruction des ponts en pierre, le pavage des rues, la construction de quelques hôtels urbains. Des efforts sont faits aussi sur le plan de l'hygiène (un service public d'enlèvement des boues est créé en 1764) et pour lutter contre les crues du Rollard qui menacent régulièrement la ville close. Si l'horloge mise en place en 1701 par la communauté de ville (ce que l'on peut voir comme un autre signe de son affirmation) peine à fonctionner tout au long du XVIII^e siècle, les Castelbriantais connaissent plus de succès avec l'éclairage public des halles et des rues ; il demeure certes modeste – quatre réverbères à partir de 1781 –, mais révèle leur sensibilité aux préoccupations de leur temps. Le seul chantier urbain important permet, en 1761-1762, de transformer la Motte-à-Madame en champ de foire, ce qui complète l'identité de la ville que C. Bouvet présente dans un dernier chapitre de synthèse.

Doté d'un appareil de notes très fournies, d'illustrations variées et commentées (les armoiries des différents seigneurs de Châteaubriant font ainsi l'objet d'une analyse précise afin de montrer leur souci de se placer dans la continuité les uns et des autres), de portraits, de généalogies, d'extraits de documents, cet ouvrage, très pédagogique, fait honneur à son auteur qui a le souci constant de construire un récit historique aussi fiable que possible en s'appuyant sur les sources disponibles (à Châteaubriant, à Nantes, au château de Chantilly), de dépasser le cadre local en montrant comment Châteaubriant, notamment par les seigneurs qui l'ont contrôlée, s'est inscrite dans la grande histoire, de démonter les légendes (comme celle de Françoise de Foix, maîtresse de François I^{er}, que son époux, Jean de Laval, aurait fait assassiner), d'avouer aussi ses doutes et ses interrogations, les limites de son savoir. Cet ouvrage, dont les spécialistes et le grand public pourront tirer profit,

vient compléter la connaissance que l'on peut avoir des villes « seigneuriales » en Bretagne (Landerneau, Guingamp, Vitré, Redon...) à l'époque moderne et constitue une belle idée de cadeau ainsi qu'un excellent guide pour partir à la (re) découverte de Châteaubriant.

Dominique LE PAGE

La vie bretonne de sainte Barbe – Aman ez dezrou buhez sante Barba dre rym, texte établi, traduit et présenté par Yves LE BERRE d'après l'édition de 1557, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2018, 484 p.

Le lecteur sera certainement surpris par l'épigraphe : « Adieu l'Émile, je t'aimais bien, tu sais... » (Jacques Brel) qui n'est rien moins qu'un clin d'œil volontairement irrévérencieux, témoignant de la volonté de l'auteur de se situer sur un tout autre plan que celui de la philologie bretonne classique illustrée par Émile Ernault (1852-1938). Il s'expose ainsi « aux foudres dérisoires de l'Institution gardienne de l'Héritage ainsi qu'aux sempiternels chipotages sur le "vrai" sens des mots » (p. 16). Il suffit de lire certains comptes rendus des ouvrages précédents d'Yves Le Berre pour comprendre ces propos.

On aurait pu cependant s'attendre à ce qu'en 128 ans les perspectives aient pu évoluer, qu'on ne peut se contenter de gloser savamment sur telle ou telle affirmation du Maître. Non qu'Yves Le Berre exprime un quelconque mépris pour le travail de son prédécesseur⁴ « qui fit faire des progrès considérables à la connaissance contemporaine de l'ancienne littérature du breton » (p. 16). Mais il aborde le texte sous un angle essentiellement différent. Ernault déclarait en effet à La Villemarqué en 1881 : « Je crois que ce petit livre, détestable au point de vue littéraire, est très curieux pour la philologie ». Ce point de vue est resté celui de la plupart de ceux qui se sont penchés sur la littérature bretonne ancienne. Ils n'ont cru y trouver qu'un fatras de textes d'imitation farcis d'emprunts français et latins rédigés par des clercs semi-lettrés. Ce qu'ils nommaient le « moyen-breton » – selon une périodisation, à l'allemande, du XIX^e siècle restée en vogue dans les études philologiques – n'était à leurs yeux qu'une étape dans l'évolution de la langue bretonne, dans la perspective babélienne de la dégradation continue de la langue... C'est la vieille idée d'August Schleicher, influencé par Charles Darwin, qui affirmait que « Les langues sont des organismes naturels qui naissent, croissent, se développent, vieillissent et meurent ». Abandonnée depuis longtemps, du moins en théorie, cette métaphore facile continue à biaiser le regard du grand public sur les langues. Ne parle-t-on pas de familles de

4. ERNAULT Émile, *Le Mystère de sainte Barbe, tragédie bretonne. Texte de 1557 publié, avec traduction française, introduction et dictionnaire étymologique du breton moyen*, Paris, Ernest Thorin, 1887 (accessible sur *Gallica*).